

# Le PETIT BACHYNOIS

## VIE de la COMMUNE

- Le samedi 31 mars, derrière la salle des fêtes, 21 tonnes de compost étaient mises à la disposition des habitants par le Symidème, syndicat intercommunal chargé de la collecte de nos déchets verts, en collaboration avec la CCPC. La municipalité proposait également du paillis pour les massifs. Si le terreau a été enlevé en deux jours, il reste du paillis d'écorce qu'il est encore possible de retirer pour votre jardin.
- Le jeudi 5 avril, les enfants de la garderie participaient à la chasse aux œufs mise en place par Marise, Corinne et Marie. Munis d'un petit panier, les enfants partirent à la recherche des œufs parsemés sur la pelouse de l'école et d'une grande plume dissimulée qui permettait de gagner un gros œuf en chocolat. C'est Zinedine, qui, pour la seconde année consécutive, dénicha la plume !
- Le samedi 7 avril, pour la 4<sup>ème</sup> édition, « Bachy station » revivait le temps d'une soirée à la salle des fêtes, à l'initiative de l'association Festy-Bachy. Plus de 200 danseurs se sont plongés dans une superbe ambiance tout en couleur avec une animation assurée par Gérard Fenski. Une belle occasion pour venir entre amis passer une bonne soirée et s'amuser.
- Le samedi 21 avril, l'association « Les Bois sans Soif » remettait un chèque de 2 500 €, provenant des bénéfices des fêtes de la ducasse, au Centre Communal d'Action Sociale, afin de participer à la confection du colis de fin d'année des aînés.
- Les samedis 14 et 21, le mercredi 25 avril, en 3 sorties, dès 6 heures du matin, par groupe de 6 enfants de CM2 accompagnés d'un parent, les élèves ont parcourus le chemin transfrontalier Rumes - Bachy qu'ont emprunté les 50 aviateurs alliés, abattus au dessus de la Belgique et exfiltrés par Henriette Hanotte, guide du réseau d'évasion "Comète". M. Régis Doucy leur a distribué une musette contenant une fausse carte d'identité correspondant à un aviateur, deux tartines beurrées, des coupures de journaux... Un contrôle inopiné à la frontière les attendait ! Une randonnée historique commentée grâce aux témoignages de Henriette Hanotte et aux rapports des aviateurs qui ont pu ainsi regagner l'Angleterre. La balade s'est terminée à la médiathèque où un chocolat chaud les attendait.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

## Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 77 inscrits dont 15 non indemnisés (situation au 15 avril 2018).
- ❑ Nombre de vacations à la garderie pour le mois de mars : 1206 vacations
- ❑ Nombre de repas servis à la cantine en avril : 1421
- ❑ Pluviométrie jusqu'au 24 avril : 45 mm

## Nouvelles Brèves

### ➤ SODA's CLUB Club vacances ados

FORUM ÉTÉ ADOS 2<sup>ème</sup> édition le samedi 5 mai 2018 de 10 h à 16 h à l'Institut de Genech rue de la Libération.

### ➤ SODA's COOL loisirs ados actifs

Tu as entre 14 et 17 ans ? Viens profiter de nombreuses activités et mettre en place des projets culturels, sportifs...

Des animateurs t'accueilleront, tout au long de l'année, hors vacances scolaires :

- viens participer à des activités variées et originales (roller-hockey, futsal, musique,...),
- viens créer ton prochain mini-séjour,
- organise des événements sur le territoire (concert, tournoi sportif, ...),
- deviens l'ambassadeur des ados en Pévèle Carembault avec le conseil communautaire des jeunes.

Contact : service Animation Jeunesse Pévèle Carembault, 85, Rue de Roubaix - 59242 Templeuve-en-Pévèle  
Tél. : 03 28 76 99 76 [ados@pevelecarembault.fr](mailto:ados@pevelecarembault.fr) [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr) Du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30.

➤ **SODA's COOL : pour les 14-16 ans, adhérent au Soda 's cool, crée ton mini séjour du 16 au 20 juillet.**  
Renseigne toi auprès du directeur de ton Soda's cool, Siegfried Tel. 06 18 60 39 14.

#### ➤ **SODA's CLUB Club vacances ados**

Pour les ados de 12 à 16 ans

- Inscription à la semaine complète,
- tous les jours : accueil échelonné de 7 h 30 à 10 h et de 17 h à 18 h 30,
- restauration possible le midi,
- paiement des semaines d'activités après chaque vacances.

Le 5 mai de 10 h à 16 h, venez rencontrer les équipes de direction de chaque Soda's Club du territoire et découvrez ce qu'elles proposent aux ados :

- Des mini-camps, des stages, des sorties, des animations...

Retrouvez les renseignements et les dates d'inscriptions pour les Soda's Club de juillet et août, dès le 7 mai prochain, sur [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr)

#### ➤ **Le conciliateur de justice**

Il suffit de peu de chose, d'un litige avec un artisan, de dysfonctionnements avec un fournisseur internet ou de téléphonie, d'un voisin bruyant ou d'un dépôt de garantie qui tarde à être rendu pour que la vie devienne plus difficile. Autant de petits ou grands soucis de la vie moderne provoqués par l'intolérance, l'indifférence ou la promiscuité.

Il existe un moyen simple, rapide, gratuit et efficace de résoudre le problème : le conciliateur de justice. Il ne rend pas la justice, ne dit pas le droit même s'il doit en avoir l'expérience, mais il permet de réunir les parties pour trouver une solution amiable au litige qui les oppose.

Le conciliateur n'est donc ni un juge ni un enquêteur (même s'il se rend sur place le cas échéant pour constater les faits) ni un conseiller juridique. Il intervient à la demande d'un particulier dans le seul but de trouver un accord par le dialogue et la concertation. Son rôle n'est pas de savoir qui a raison mais d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire les deux parties. Les litiges dont il peut s'occuper relèvent du droit civil et touchent à la propriété et à l'usage de biens, aux dettes, aux litiges de consommation comme un désaccord entre fournisseurs et clients (téléphonie, internet...), une contestation de factures de tous type (gaz, électricité, eau...), aux conflits entre des propriétaires et des locataires (restitution du dépôt de garantie, fin de bail), aux nuisances de voisinage....

**Le conciliateur ne peut pas intervenir dans les affaires concernant les litiges avec l'administration, l'état ou les collectivités, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, garde d'enfants, etc.), le droit du travail et syndical.**

Plus de 50% des affaires qui lui sont soumises aboutissent ainsi à un accord. Alors que la justice demande du temps, un formalisme rigoureux et génère des frais, la conciliation est gratuite, simple et rapide, elle se déroule en dehors de toute règle préétablie ne reposant que sur la bonne volonté des uns et des autres afin de trouver un accord satisfaisant.

#### **Comment saisir le conciliateur ?**

En prenant un rendez-vous par téléphone ou par courrier adressé en mairie de Templeuve 03 20 64 65 66, de Cysoing 03 20 79 44 70, de Pont-à-Marcq 03 20 84 80 80, ou par internet sur le site <https://www.conciliateurs.fr/> rubrique "Saisir le conciliateur"

#### ➤ **Une aide technique pour déclarer vos impôts en ligne !**

En 2018, les foyers équipés d'un accès à internet et dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 15 000 euros doivent obligatoirement faire leur déclaration en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

La Pévèle Carembault, en partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques, vous accompagne à la création de votre espace pour la prochaine déclaration d'impôts en ligne. Le service de médiation numérique

organise des ateliers gratuits du 12 avril au 5 juin pour vous expliquer comment réaliser la démarche de déclaration en ligne. Ils sont prévus dans plusieurs communes du territoire.

Préinscription nécessaire par téléphone auprès des structures d'accueil. A Bachy, accueil à la médiathèque 10 rue du Maréchal Foch (préinscription en mairie au 03 20 79 66 21).

Cet accompagnement consiste à créer une adresse mail, si besoin, puis un espace personnel sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) afin de pouvoir ensuite remplir votre déclaration en ligne.

Les participants sont invités à se munir de leur dernier avis d'imposition ainsi que de la dernière déclaration de revenus pré-remplie.

Cette action n'a pas pour but d'assurer un renseignement fiscal : les renseignements fiscaux sont disponibles sur internet, et, auprès des Sites Impôts Particuliers et des Trésoreries dont dépend chaque usager.

➤ **Le planning des accompagnements de l'Espace Ressources Cancers Lille Métropole sud-est** du mois de mai 2018 est disponible en mairie. Pour tous renseignements contactez l'association EOLLIS 7 rue Jean-Baptiste Lebas 59133 Phalempin 03 20 90 01 01 [erc@eollis.net](mailto:erc@eollis.net)

➤ **Recensement militaire**

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Sont concernés les jeunes nés en avril, mai et juin 2002. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

➤ **10 étapes pour tester votre santé** : le mardi 29 mai 2018 de 13 h 30 à 17 h 30 salle Casadesus à Pont-à-Marcq. Dépistages auditif, visuel, nutrition, diabète, mémoire et chutes...

Séances découvertes : stretching, gym adaptée, sophrologie...

Plus de renseignements au 03 20 90 01 01 (EOLLIS).

➤ **Portes ouvertes des ateliers d'artistes les 12, 13 et 14 octobre 2018**

S'inscrire directement en ligne sur le site [poaa.lenord.fr](http://poaa.lenord.fr). La date limite d'inscription a été fixée au 13 mai 2018.

➤ **Le 5<sup>ème</sup> Salon jeunes d'avenir est organisé le 24 mai 2018 (9 h - 17 h 30)** par le groupe d'information professionnelle AEF, en partenariat avec Pôle Emploi Hauts-de-France, au stade Pierre Mauroy. Il est dédié aux jeunes de 16 - 25 ans non diplômés à Bac+5, en recherche de formation, d'un emploi, d'une entreprise pour leur alternance ou de conseils.

**M. Philippe Delcourt**

Maire de Bachy

**M. Régis Doucy**

1<sup>er</sup> Adjoint

**M. Michel Casterman**

Bourgmestre de Rumes

**M<sup>me</sup> Martine Delzenne**

Responsable des Affaires civiles



ont le plaisir de vous convier  
à l'**inauguration de la statue « Le passage de la frontière »**  
et du **balisage officiel du chemin « Dans les pas de Monique »**

**le samedi 12 mai 2018**

à 11 h, place de la Liberté à **Bachy (France)**

à 16 h, place Roosevelt à **Rumes (Belgique)**



10 h 30 : accueil des participants, des familles des aviateurs à **Bachy**

11 h : dévoilement de la statue « le passage de la frontière » par trois enfants américains et deux enfants de l'école

- Chant des partisans par les enfants de l'école J. Brel.
- Dévoilement du totem du chemin « Dans les pas de Monique » par 2 enfants de l'école J. Brel
- Hymne européen : hymne à la joie par les harmonies de Rumes et Mouchin

11 h 15 : discours

12 h 15 : interprétation par les harmonies des hymnes Belge, Américain, Anglais chanté par les enfants de l'école et Français

12 h 30 : exposition dans l'église de Bachy consacrée aux aviateurs secourus par M<sup>me</sup> Henriette Hanotte, guide du réseau d'évasion « Comète »

L'événement sera suivi d'un vin d'honneur.

16 h : accueil des participants, des familles des aviateurs à l'ancienne gare de **Rumes, Place Roosevelt**

16 h 15 : inauguration du totem de départ du chemin « Dans les pas de Monique »

16 h 45 : moment de recueillement au monument aux morts

17 h : réception en la salle de l'école libre, Place du Docteur Bocquet.

### Calendrier de mai 2018

29 avril	A 11 h à Bourghelles célébration de la journée des déportés
30 avril	Mairie fermée
1 <sup>er</sup> mai	Marche du muguet organisée par Vivons-Bachy, départ à 14 h du foyer rural
8 mai	10 h : commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 à Bachy
10 au 13 mai	Tournoi de bourles à la bourloire au stade
12 mai	Inauguration de la statue « Le passage de la frontière » et du totem du chemin « Dans les pas de Monique »
21 mai	Finale du tournoi de bourles à la bourloire
25 mai	Fête des voisins
26 mai	18 h réception des mamans, des nouveaux habitants et des médaillés du travail
2 juin	9 h au foyer rural 1 <sup>ère</sup> séance d'inscriptions réservée aux bachynois pour le vide greniers
3 juin	Tournoi de tennis de table

#### La pensée du mois

« L'homme libre c'est celui qui n'a pas peur d'aller jusqu'au bout de sa pensée ». Léon Blum